



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 86593

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'opération Harpie de lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane. Il désire connaître les résultats de cette lutte contre l'orpaillage clandestin.

Texte de la réponse

Les armées françaises sont engagées en Guyane dans une opération interministérielle qui vise à préserver ce territoire contre les graves troubles à l'ordre public que constituent notamment l'immigration irrégulière, la délinquance liée à l'exploitation du sous-sol minier et les atteintes à l'environnement. La contribution des militaires permet d'étendre la lutte contre ces phénomènes à l'ensemble de la région et plus spécifiquement aux zones particulièrement difficiles d'accès. L'opération Harpie, lancée officiellement par le Président de la République en février 2008, a pour objectif de réduire durablement l'orpaillage illégal. Les forces armées en Guyane participent à cette opération aux côtés de la gendarmerie, dans le strict respect des orientations fixées par le préfet et par le procureur de la République de Cayenne, afin de : désorganiser les flux logistiques ; identifier les individus compromis dans cette délinquance ; reconduire systématiquement à la frontière la plus éloignée possible les orpailleurs en situation irrégulière contre lesquels aucune suite judiciaire ne sera retenue ; intervenir sur tous les sites d'orpaillage connus ; saisir ou détruire, après autorisation du parquet, les matériels servant à l'extraction aurifère illégale ou assurant l'approvisionnement logistique des sites clandestins. Le bilan enregistré par les armées montre qu'elles contribuent de manière significative à la réalisation de ces objectifs. Ainsi, du 1er mars au 31 juillet 2010, 320 militaires ont été déployés au quotidien sur le territoire du département. Ils ont, durant cette période, mené 539 missions, qui ont permis de saisir et de détruire une centaine d'armes, 336 motopompes, 96 tables de levées, 132 mètres cubes de carburant, 53 quads, 98 pirogues, 1 320 carbets, 2,6 kilogrammes d'or, 64 kilogrammes de mercure et 108 tonnes de vivres.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86593

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 2010, page 8983

Réponse publiée le : 26 octobre 2010, page 11656